



DOSSIER

# LA PENSION MINIMUM À 1 500 EUROS NET C'EST PAYABLE, C'EST FAISABLE



**PTB**

SOCIAL

AUTHENTIQUE

ACTIF

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. TRIMER JUSQU'À L'ÉPUISEMENT COMPLET ?.....</b>	<b>3</b>
<b>2. LE FOSSÉ SCANDALEUX ENTRE LA PENSION DES RICHES ET CELLE DES PLUS PAUVRES.....</b>	<b>4</b>
<b>3. VERS UNE PENSION MINIMUM DE 1500 EUROS NET PAR MOIS.....</b>	<b>5</b>
<b>4. OUI, C'EST PAYABLE.....</b>	<b>6</b>
<b>5. TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS Y ARRIVER.....</b>	<b>7</b>

## **SERVICE D'ÉTUDES DU PTB**

**KIM DE WITTE** (KIM.DEWITTE@PVDA.BE)

**ARNOUT VERMEIRE** (ARNOUT.VERMEIRE@PVDA.BE)

DÉCEMBRE 2019

# 1. TRIMER JUSQU'À L'ÉPUISEMENT COMPLET ?

J'AI EU 65 ANS EN OCTOBRE. J'AI TRAVAILLÉ 25 ANS DANS LE SECTEUR DU TEXTILE. PUIS L'ENTREPRISE A FAIT FAILLITE ET DÉPOSÉ LE BILAN. CA A ÉTÉ UN COUP DUR. J'AI ALORS TRAVAILLÉ COMME AIDE-MÉNAGÈRE. PENDANT 17 ANS. AU TOTAL, J'AI TRAVAILLÉ 42 ANS. MAINTENANT, JE VAIS TOUCHER UNE PENSION DE 1.231 EURO NET PAR MOIS. VOUS TROUVEZ ÇA NORMAL, VOUS ?

## ANNIE VAN AVERMAET, BRUGES

Après avoir nettoyé les douches du camping et vidé une vingtaine de poubelles, Richard Dever grimpe lentement sur un tracteur John Deere pour tondre le terrain. « Si ma santé me le permet, je travaillerai jusqu'à ma mort. Il faut bien que je gagne ma vie », explique-t-il. Richard a 74 ans. Avec sa compagne Jeannie, il a quitté sa maison dans l'Indiana pour venir travailler dans ce camping du Maine, à l'autre bout des Etats-Unis. Un boulot temporaire payé 10 dollars de l'heure.

Richard Dever s'installe au volant de l'engin, en tentant de soulager ses hanches douloureuses à l'aide d'un petit coussin. Sous un soleil de plomb, il cherche le démarreur pour mettre le tracteur en marche. L'espace d'un instant, il incarne la réalité de la vieillesse dans l'Amérique d'aujourd'hui.

Neuf millions d'Américain.e.s travaillent au-delà de 65 ans, soit près d'un.e sur cinq. Ce nombre, qui a véritablement explosé au cours des dernières années, n'a jamais été aussi élevé. Si, pour certain.e.s, travailler au lieu de prendre une retraite tranquille est un choix, pour des millions d'autres, c'est une nécessité absolue, faute de moyens financiers suffisants.<sup>1</sup>

Au pays des Dever, la pension légale ne dépasse pas le montant de base octroyé via la sécurité sociale. Or, depuis l'an 2000, ces prestations, déjà bien maigres, ont perdu un tiers de leur pouvoir d'achat.

« Sans travailler, nous n'aurions pas de quoi joindre les deux bouts », nous explique Richard, alors que nous le retrouvons dans sa caravane lors de sa pause de midi. Sa vieille chemise est maculée de taches, parsemée de brins d'herbes. Il est en sueur. Il est fatigué.

Jeannie, sa compagne, est à son poste à la boutique du camping depuis 8h30 ce matin. Elle y accueille les nouveaux arrivants et vend produits anti-moustiques, bonbons et autre petit matériel de camping. Elle retire ses baskets blanches et repose ses pieds gonflés. Elle reste très pudique par rapport à ses problèmes de santé liés à l'âge, à son arthrite. « On a de la chance d'avoir trouvé ce boulot », dit-elle.

Richard a récemment décidé de réduire son temps de travail hebdomadaire à 33 heures. Jeannie, quant à elle, travaille encore et toujours quarante heures par semaine, parfois même un peu plus. Quelques jours plus tôt, un occupant avait éteint un feu de cuisinière avec l'extincteur. Elle a passé des heures à nettoyer cette caravane de fond en comble, à quatre pattes pour enlever la mousse sous le four. Elle espère trouver l'année prochaine un emploi qu'elle pourra exercer assise. Sortant un plat de pain de viande du réfrigérateur, elle demande à Richard, parti enfiler une chemise propre, si un sandwich lui suffit. « Oui oui, j'ai assez avec un », répond-il en sortant de leur petite chambre. Sans un mot, Jeannie s'approche de lui et remonte ses bretelles sur ses épaules. Un geste quotidien qui devient de plus en plus pénible pour l'homme dont elle partage la vie depuis cinquante-cinq ans.<sup>2</sup>

Plus près de nous, en Allemagne, souvent qualifiée de « miracle économique », les aînés sont aussi nombreux à travailler. Anna Leeb connaît bien la gare centrale de Munich. Et pour cause, à 76 ans, elle en parcourt les abords à la recherche de bouteilles vides cautionnées afin de gonfler un peu sa maigre pension. Elle ne peut toutefois pas collecter les vidanges abandonnées dans la gare même, comme le lui ont rappelé récemment des agents de la police ferroviaire. En effet, le règlement de la Deutsche Bahn, la compagnie de chemins de fer allemands, l'interdit. Elle

n'a pas le droit d'entrer dans la gare. Comme elle souffre de la hanche, il lui est très pénible de trop marcher. Alors, il lui arrive de traverser simplement la gare, avec son déambulateur, où elle dépose aussi ses paquets et sacs en plastique, pour arriver plus vite de l'autre côté.

Un jour, elle a trouvé deux bouteilles vides dans la gare et les a déposées dans un de ses sacs. Cela n'a pas échappé à la police ferroviaire. Résultat : accusée de violation de domicile par la Deutsche Bahn, elle a été condamnée à une amende de 2 000 euros plus les frais de procédure.

Une pétition pour défendre Anne Leeb a circulé sur Internet et récolté plus de 100 000 signatures. Les journaux ont publié témoignages et photos en écho à cette injustice. L'affaire a finalement abouti devant le Parlement allemand qui a obligé la Deutsche Bahn à faire machine arrière. A cette occasion, un membre du parti de la chancelière Angela Merkel a proposé, le plus sérieusement du monde, de résoudre le problème de la pauvreté des retraité.e.s en augmentant le montant des cautions des vidanges. Quel mépris pour la dignité humaine...

8 cents par canette de bière, 25 cent pour une bouteille en plastique vide. C'est de quoi vivent les *Flaschensammler*, les collecteur.ice.s de vidanges. Ils et elles sont des milliers à arpenter gares, parcs, mais aussi grands événements

tels que des matchs de foot, des festivals et des concerts en plein air, à Munich et partout ailleurs en Allemagne, en quête de vidanges à ramener dans n'importe quel supermarché. C'est ainsi un nouveau groupe de travailleur.se.s qui a vu le jour, composé principalement de personnes retraitées.

Ces personnes ont travaillé toute leur vie et, aujourd'hui, ne touchent pas une pension suffisante pour subvenir à leurs besoins. Elles n'ont donc pas d'autre choix que de continuer à travailler. Même à septante ans, on les retrouve en train de réassortir des rayons, distribuer des prospectus publicitaires, livrer des médicaments aux pharmacies, réparer des vélos, conduire des taxis, nettoyer des bureaux ou des jardins. Ou récupérer des vidanges. Dans le pays le plus riche d'Europe, ces retraité.e.s pauvres sont aujourd'hui au nombre de trois millions.

Dans notre pays, nombreux.se.s sont celles et ceux qui touchent une pension scandaleusement basse. Un million de salarié.e.s et d'indépendant.e.s doivent se contenter d'une petite pension de moins de 1 250 euros par mois<sup>3</sup>. Chez nous, la pauvreté chez les seniors est deux fois plus élevée qu'aux Pays-Bas. Et pourtant, la Belgique n'est pas un pays pauvre, au contraire.

## 2. LE FOSSÉ SCANDALEUX ENTRE LA PENSION DES RICHES ET CELLE DES PLUS PAUVRES

« Ce que je décide, c'est pour les autres. Pas pour moi. » Telle est la devise de ceux qui contraignent les gens à travailler encore après une vie de dur labeur, qui les contraignent à passer directement de la pointeuse à la maison de repos, totalement cassés. C'est la devise de ceux-là même qui obligent les gens à ponctionner dans leurs économies et les laissent vivre dans la peur du lendemain. Car ces gens qui décident pour les autres s'octroient eux-mêmes des pensions 'grand luxe' avec des montants exorbitants.

Martin Winterkorn, le PDG de Volkswagen, est l'un d'eux. On se souvient qu'il avait été contraint à la démission suite au scandale du Dieselgate. Mais il n'est pas parti les mains vides. VW lui verse en effet une pension de 3 100 euros par jour, ce qui représente 95 000 euros par mois. Qui viennent s'ajouter à son bonus de départ de 1,7 millions d'euros. Avant même qu'il parte à la retraite, Volkswagen avait

déjà offert un quart de milliard d'euros à son ex-président.<sup>4</sup> Le syndicat a calculé qu'au pays de Martin Winterkorn, une personne employée à un « mini-job » (ces emplois offrant une couverture sociale extrêmement faible, au salaire maximum de 400 euros par mois) devrait travailler 190 ans pour se constituer une pension de 750 euros.<sup>5</sup> De plus, quiconque possède un patrimoine personnel de plus de 2 600 euros, en ce compris sa maison, sa voiture ou d'autres objets de valeur, ne peut prétendre à l'assurance de base, la *Grundsicherung*.

VW et Winterkorn ne sont pas seuls à bénéficier de ces avantages indécents. Pour pouvoir devenir secrétaire d'Etat au sein du gouvernement de Donald Trump, Rex Tillerson a dû démissionner de son poste de PDG de la compagnie pétrolière ExxonMobil. Il a alors reçu, en guise d'épargne-pension, des actions pour une valeur totale de

180 millions de dollars. Au pays de Rex Tillerson, où il n'y a ni sécurité sociale digne de ce nom, ni pension légale décente, pratiquement la moitié des ménages ne parviennent pas à épargner pour leur pension. Les cent *captains of industry* les mieux rémunérés du pays ont mis de côté, en tout, près de cinq milliards de dollars dans des fonds de pension. Ainsi, ces PDG bénéficieront, pendant le reste de leur vie, d'un juteux quart de million de dollars par mois, là où les livrets d'épargne rapportent en moyenne... 101 dollars de prime mensuelle à l'heure de la pension.<sup>6</sup>

Quarante millions d'Américains vivent dans la pauvreté et ce chiffre, déjà colossal, augmente chaque jour. Une société dont la richesse croît mais qui ne fait rien pour réduire la pauvreté est profondément malade.

**Et qu'en est-il chez nous ?** En 2016, le/la dirigeant.e d'une grande entreprise cotée en bourse a gagné en moyenne 1,96 millions d'euros. En Belgique, l'entreprise place en moyenne 16 % du salaire de sa/son PDG dans une pension complémentaire, ce qui lui assure une coquette prime de pension annuelle de 320 000 euros par an.

En Belgique, la moitié de l'ensemble des capitaux de pension complémentaire aboutit dans les poches de 5 % des salariés<sup>8</sup>. Il s'agit de PDG, de managers, de cadres supérieurs, qui bénéficient d'une pension complémentaire, avec tous les avantages fiscaux qu'elle entraîne, cent fois plus élevée que la pension qui attend le travailleur lambda.

Et c'est ainsi que le fossé entre pensions de riches et pensions des autres se creuse de plus en plus. Toutes les ob-

servations démontrent qu'une sécurité sociale axée sur la pauvreté finit par devenir une sécurité sociale pauvre, de moins en moins soutenue par la classe moyenne, de moins en moins solide, et finit par s'éteindre. C'est ce que l'on appelle la stratégie du pourrissement.

Ceux qui l'appliquent jouent les apprentis-sorciers avec des modèles de pension où les gens travaillent plus longtemps pour finir par toucher une pension encore plus faible. Le fait que la pauvreté augmente chez les aînés n'est pas un *dommage collatéral* de la mondialisation ou de l'évolution démographique. C'est bien le résultat d'une vision libérale de la politique sociale.

Les millionnaires n'ont pas besoin d'une pension légale. Par contre, une pension légale a bien besoin des millionnaires. Les politiques des gouvernements n'y changent rien. Elles défendent et sauvegardent les moyens financiers des ultra-riches, se montrent indulgentes vis-à-vis de la fraude fiscale de grande ampleur et font la part belle aux niches fiscales. Selon des évaluations nationales et internationales, la fraude et l'évasion fiscales de grande ampleur représentent en Belgique jusqu'à 9 % du PIB. Soit 36 milliards d'euros. En récupérer ne fût-ce qu'un dixième suffirait amplement pour augmenter la pension minimum à 1 500 euro net par mois<sup>9</sup>. En effet, une telle avancée ne coûterait qu'environ trois milliards d'euros par an. Et pas cinquante, comme le prétendait le spécialiste pension de la N-VA Jan Spooen, pour justifier arbitrairement sa conviction que la pension légale doit nécessairement être faible.<sup>10</sup>

### 3. VERS UNE PENSION MINIMUM DE 1500 EUROS NET PAR MOIS

Pourquoi 1 500 euros ? Une sécurité sociale forte permet de se maintenir hors de la précarité. Or, dans notre pays, la pension légale des salariés et des indépendants ne leur offre plus cette sécurité. La pension légale d'un isolé au bout de 45 ans de carrière ne dépasse pas 60 % de son salaire moyen. Au bout de 40 ans de carrière, on atteint 40 à 45 % de ces 60 %, soit à peine 50 % de ce salaire moyen. Salaire moyen signifie que les maigres salaires perçus en tout début de carrière comptent aussi dans le calcul de la pension. En plus, ces salaires et ces revenus du travail perçus 40 ou 45 ans plus tôt ne sont pas totalement réévalués. De nombreux autres pays calculent la pension légale en fonction du salaire des dix ou vingt dernières années

de carrière et sur la base d'un pourcentage plus élevé. Ou sur une carrière plus courte. Tous ces facteurs font que les pensions sont plus élevées.

Pour augmenter les pensions, une première étape est de faire passer la pension minimum légale à 1 500 euros net. C'est une revendication légitime. La pension minimale garantie actuelle est insuffisante, sans même parler des personnes qui n'ont pas une carrière complète et touchent encore moins. Ce problème de carrière incomplète concerne avant tout les femmes. Dans notre pays, un quart des salariées et des indépendantes perçoivent en effet moins de 750 euros de pension par mois. Plus de la moitié ne

touchent même pas 1 000 euros. On ne peut guère qualifier de bonne ou décente une pension qui n'atteint même pas le seuil de pauvreté. Les femmes travaillent plus souvent que les hommes à temps partiel, ou interrompent plus souvent leur carrière pour s'occuper de leur famille ou de leurs parents. Dans les faits, neuf femmes sur dix ne parviennent pas à accumuler 45 ans de carrière<sup>11</sup>.

Une pension minimum de 1 500 euros net au bout de 40 ans de carrière est une nécessité. Lorsque l'on a travaillé 40 ans, on a le droit de vivre dignement ses vieux jours. Et, pour ce faire, il faut au moins 1 500 euros net par mois, comme l'a scientifiquement établi le Centre de conseil et de recherche budgétaire, lié à la Haute École Thomas More. Les chercheurs sont parvenus à cette conclusion en se demandant d'abord de quels biens et services les citoyens devaient pouvoir bénéficier, en participant à part entière à la société. A partir de cela, ils ont calculé des budgets de référence.

Nous ne parlons pas ici de « grand luxe », mais de biens et services servant à satisfaire les besoins universels des citoyens, par exemple leur santé ou leur autonomie. Il est donc question d'alimentation saine, de logement adéquat, de soins de santé abordables, de soins personnels, de vêtements appropriés, de repos et de loisirs, de sécurité, de relations sociales qui ont du sens ou encore de mobilité. La somme des prix de ces biens et services indispensables représente un minimum financier dont il faut disposer pour pouvoir vivre décemment. Selon cette étude, une personne âgée a besoin de minimum 1 330 euros pour pouvoir vivre dignement, sans voiture et sans soins de santé. Une personne âgée qui possède une voiture ou a besoin de soins de santé chroniques a besoin de 1 500 euros net, au minimum.

## 4. OUI, C'EST PAYABLE

Le Bureau fédéral du Plan a calculé que l'adoption de la pension minimum à 1 500 euros net dans l'ensemble de la Belgique coûterait 3,2 milliards d'euros par an<sup>12</sup>. En tenant davantage compte des effets de retour sur investissement d'une telle mesure (comme l'avait fait le gouvernement Michel pour défendre son tax-shift), on arrive à un montant de 2,8 milliards d'euros. Comment le financer ? Pour rappel, le coût du tax-shift a été estimé à 6 milliards d'euros, dont plus de la moitié n'est pas financé. C'est donc à peu près le montant dont nous avons besoin pour introduire la pension minimum à 1 500 euros net. Parmi les sources de

Est-ce que cela signifie que tout le monde recevra 1 500 euros net ? Non, nous ne voulons pas toucher au principe d'assurance sociale sur lequel repose notre sécurité sociale. Chacun se constitue des droits à la sécurité sociale sur la base de son travail et de ses cotisations sociales. Le droit à une pension minimum de 1 500 euros net suppose une carrière de 40 ans. Ce montant diminue si la carrière est plus courte. Voici quelques exemples qui illustrent clairement ce principe :

1. Els a 40 ans de carrière derrière elle. Le montant de sa pension se calcule comme suit :  $40 \text{ ans} / 45 \text{ ans}$  (la durée de carrière actuelle pour pouvoir prétendre à une pension minimum)  $\times 1266,37 \text{ euros}$  (la pension minimum actuelle) = 1 125,67 euros net. Selon notre proposition, le calcul serait le suivant :  $40 \text{ ans} / 40 \text{ ans} \times 1.500 \text{ euros}$  (la nouvelle pension minimum) = 1.500 euros net. Soit une différence de 374,33 euros.
2. Myriam, elle, a travaillé 43 ans à un salaire élevé. Elle touchera une pension de plus de 1 500 euros. Parce qu'elle a travaillé longtemps et parce qu'elle a gagné beaucoup. Nous n'allons naturellement pas diminuer sa pension.
3. Le même principe s'applique à quelqu'un qui a travaillé pendant 30 ans, par exemple. C'est le cas d'Anne. Selon les calculs actuels, sa pension serait calculée comme suit :  $30 \text{ ans} / 45 \text{ ans} \times 1 266,37 \text{ euros}$  (la pension minimum actuelle) = 844,25 euros net. Selon notre proposition, Anne aurait droit à :  $30 \text{ ans} / 40 \text{ ans} \times 1 500 \text{ euros} = 1 125 \text{ euros net}$ . Soit une différence de 280,75 euros.

Les périodes de maladie, de chômage ou encore de crédit-temps pour s'occuper des enfants, des parents ou de la famille, sont comptabilisées dans le calcul de la pension. Il s'agit de périodes dites « assimilées » qu'il n'est pas question de supprimer.

financement possibles, en voici trois que nous souhaitons approfondir :

1. Le Premier ministre Charles Michel s'était engagé fin 2017 à réformer l'impôt des sociétés. Il avait alors promis de faire payer aux multinationales un minimum de 7,5 % d'impôts sur leurs bénéfices de plus d'un million d'euros. Quelles que soient les déductions fiscales auxquelles elles peuvent prétendre. Lorsque l'on examine aujourd'hui le top 50 des ristournes fiscales, on voit que la réalité est toute autre. Prenons les 6 427 entreprises qui réalisent plus d'un million d'euros de bénéfices. On

constate qu'un tiers d'entre elles sont imposées à moins de 7,5 %. Le top 50 des entreprises belges championnes de l'évasion fiscale paie largement moins que les 7,5 % promis par le gouvernement Michel.

Si ces 50 entreprises s'acquittaient réellement de cette taxation à 7,5 %, cela rapporterait 2,8 milliards d'euros à l'Etat. De quoi assurer à tout le monde une pension nette de 1.500 euros par mois<sup>13</sup>.

2. Le Conseil consultatif fédéral des aînés, tout comme la Commission de réforme des pensions, suggèrent la piste de l'impôt sur la fortune. La Belgique compte plus de 115.000 millionnaires. Douze mille personnes sont devenues millionnaires en deux ans. Une large majorité des Belges se déclare favorable à un impôt sur la fortune. Pourquoi dès lors ne pas explorer cette voie dans le cadre du débat sur nos pensions et sur le financement de la sécurité sociale en général ? Concrètement, l'économiste Paul De Grauwe a calculé qu'une « taxe des millionnaires » rapporterait 11 milliards d'euros par an. Une estimation plus prudente aboutit à des recettes de 8 milliards d'euros, dont 1 pourrait servir à augmenter les pensions.

3. Des emplois de qualité, bien rémunérés et assortis de cotisations sociales correctes restent la base du financement de notre sécurité sociale. Pourtant, le système est parasité par la diminution systématique des cotisations patronales alimentant la sécurité sociale. Tous les avantages extra-légaux, les exonérations fiscales ou encore les subventions salariales coûtent énormément d'argent à la sécurité sociale. 16 milliards d'euros en 2018, comme l'a calculé le Bureau fédéral du Plan<sup>14</sup>. Certains de ces avantages devraient être supprimés et les autres ne devraient être octroyés qu'en échange de garanties extrêmement strictes de création d'emplois. La CSC, la FGTB et la CGSLB ont appelé dans une carte blanche parue dans La Libre Belgique à cesser de tailler dans la sécurité sociale et à se concentrer plutôt sur les recettes. Restreindre les dépenses de sécurité sociale signifie que c'est la population qui va payer la facture, notamment en pâtissant des diminutions des prestations et des pensions. Les syndicats réclament dès lors des emplois de qualité assortis de cotisations sociales correctes.

## 5. TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS Y ARRIVER

Pratiquement tous les acquis sociaux ont été obtenus grâce à la pression de la base. Que ce soient les congés payés, la semaine de 40 heures, l'assurance-maladie ou encore la protection en cas de perte d'emploi, aucune de ces avancées n'a été offerte de bonne volonté ou par pure philanthropie. Aujourd'hui, avec une pression suffisante de la base, nous pouvons parvenir à imposer l'adoption de la pension minimum à 1500 euros net.

Il y a deux ans de cela, le gouvernement a tenté d'adopter la pension à points et avait même convenu d'un accord de principe en ce sens. Les syndicats ont toutefois réagi en informant et en mobilisant la population. Deux manifestations et deux magnifiques « Journaux des pensions » plus tard, le projet de pension à points était mort et enterré. Voici un exemple frappant de la manière dont une forte pression de la base peut faire changer les choses. Un exemple dont on parle aujourd'hui en France (où le gouvernement tente actuellement à son tour d'imposer un système de pensions à points).

En Croatie, le gouvernement avait décidé d'augmenter l'âge de la pension à 67 ans. Les syndicats ont alors organisé différentes manifestations dans la capitale et lancé une pétition qui a recueilli plus de 700 000 signatures. Deux fois plus que ce qu'ils espéraient. Sous cette pression de la population, le gouvernement n'a pas eu d'autre choix que de céder aux revendications de l'initiative « 67, c'est trop » et de faire marche arrière. L'âge de la pension a ainsi été ramené à 65 ans. En Pologne aussi, l'âge de la pension est retombé de 67 à 65 ans suite à une forte mobilisation organisée par les syndicats.

De l'autre côté de l'Atlantique, au Canada, le Canadian Labour Congress a passé dix ans à se battre pour une augmentation des pensions légales et pour le maintien de la pension à 65 ans. Il a fait paraître des publicités, formé des groupes de seniors, organisé des soirées thématiques dans toutes les villes et les communes, fait circuler des pétitions et mené diverses actions nationales et provinciales afin de créer une base vaste et solide sur laquelle appuyer leurs exigences. En 2016-17, le Premier ministre Justin Tru-

deau, fraîchement élu, a été obligé d'accéder à ces revendications. Pour la première fois depuis un demi-siècle, le montant des pensions a augmenté et l'âge de la pension a reculé de 67 à 65 ans. « C'est pour des victoires comme celles-ci que les syndicalistes se lèvent chaque matin à l'aube », a souligné Hassan Yussuf, membre du Canadian Labour Congress.

80 % des Belges estiment qu'une pension décente devrait s'élever à 1500 euros net par mois. Ils se montrent très en-

thousiastes à l'idée de se battre pour cela. Pour ne pas se tuer au travail jusqu'à la fin. Pour réduire le fossé entre les pensions des riches et des pauvres. Pour que les aînés soient en mesure de participer pleinement à la société. Tout cela est payable, pour peu que l'on fasse les bons choix sur le plan politique. Et, si nous nous y mettons toutes et tous, on peut y arriver. C'est faisable.

1. *The Washington Post*, 30 septembre 2017.
2. L'histoire des Devers provient de l'article de Mary Jordan et Kevin Sullivan, « The new reality of old age in America », *The Washington Post*, 30 septembre 2017..
3. Statistique annuelle des bénéficiaires de prestations 2018 – Service fédéral des pensions
4. « Ex-VW-Chef bekommt 3100 Euro Betriebsrente – Täglich », *Die Welt* 4 janvier 2017.
5. « Rente muss reichen – auch bei geringem Einkommen und Lücken im Erwerbsleben », <https://rente-staerken.verdi.de>
6. Fed's 2016 Survey of Consumer Finances in Peter Whoriskey, « America's reluctant septuagenarian workforce », *The Week*, 21 janvier 2018.
7. Sarah Anderson et Scott Klinger, « A Tale of Two Retirements –As working families face rising retirement insecurity, CEOs enjoy platinum pensions », *Institute for Policy Studies*, 15 décembre 2016.
8. J. Berghman, H. Peeters et A. Mutsaerts, De pensioenbescherming in België: overzicht en uitdagingen, in P. d'Hoine en B. Pattyn (eds.), *Over de grenzen en generaties heen – XXI Lessen voor de eenentwintigste eeuw*, Presses universitaires, Leuven, 2012, 113-15.
9. Au sujet de la fraude et de l'évasion fiscale de grande ampleur, voir J. Pacolet et T. Strengs, *Le coût des dépenses fiscales et parafiscales et de l'évasion en Belgique*, KU Leuven, HIVA, 2011. Au sujet de l'augmentation de l'âge de la pension, voir le Rapport annuel 2015 du Comité d'études sur le vieillissement, p. 64 et suiv. Relever l'âge de la pension légale à 67 ans, de la pension anticipée à 63 ans, de la pré-retraite à 62 ans et supprimer la prime de pension (très coûteuse), entraînerait une économie de 1,5 % du PIB. Le seul relèvement de l'âge de la pension légale à 67 ans ne déboucherait que sur des économies de moins de 1 % du PIB.
10. Jan Spooren, « Pensioenluchtkaasteel », *De Standaard*, 24 janvier 2018. Au sujet de l'augmentation du montant de la pension minimum à 1.500 euro par mois, voir les chiffres concrets dans la dernière partie de cet ouvrage.
11. Jos Berghman, Hans Peeters et Anke Mutsaerts : « De pensioenbescherming in België: overzicht en uitdagingen », in Bart Pattyn et Pieter D'Hoine : *Over grenzen en generaties heen – XXI lessen voor de eenentwintigste eeuw*, Presses universitaires, Leuven, 2012.
12. Voir le chiffrage des programmes électoraux réalisé par le Bureau du Plan sur [www.dc2019.be](http://www.dc2019.be).
13. "Ondanks fiscale hervorming blijven grote bedrijven erg weinig belastingen betalen", HLN 24 oktober 2019, <https://www.hln.be/nieuws/binnenland/pvda-ondanks-fiscale-hervorming-blijven-grote-bedrijven-erg-weinig-belastingen-betalen~adaf5897/>.
14. Bureau fédéral du Plan et Institut des Comptes nationaux, perspectives économiques 2017-2018, septembre 2017.
15. « Financement de la sécu ? Ce sont les recettes qui sont dans le rouge ! », *La Libre Belgique*, 26 septembre 2019.





**PTB**

SOCIAL

AUTHENTIQUE

ACTIF